



## Conseil économique et social

Distr. générale  
21 décembre 2004  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-sixième session

1<sup>er</sup>-4 mars 2005

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social : méthodes de travail de la Commission de statistique.
4. Statistiques économiques :
  - a) Examen du programme : statistiques de l'énergie;
  - b) Comptabilité nationale;
  - c) Statistiques des services;
  - d) Statistiques du commerce international de services;
  - e) Programme de comparaison internationale;
  - f) Statistiques des prix;
  - f) Statistiques du secteur informel.
5. Statistiques démographiques et sociales :
  - a) Recensements de la population et du logement;
  - b) Statistiques de la santé;
  - c) Statistiques de la pauvreté;
  - d) Statistiques des incapacités.
6. Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement :
  - a) Comptabilité environnementale;
  - b) Statistiques de l'environnement.



7. Activités non classées par domaine :
  - a) Renforcement des capacités statistiques;
  - b) Classifications économiques et sociales internationales;
  - c) Indicateurs de suivi des conférences des Nations Unies;
  - d) Présentation des données et des métadonnées statistiques;
  - e) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées;
  - f) Statistiques des technologies de l'information et de la communication;
  - g) Coordination et intégration des programmes statistiques;
  - h) Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
8. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-septième session de la Commission.
9. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-sixième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à l'usage, la Commission de statistique élit, parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Le Bureau est élu pour deux ans, c'est-à-dire qu'il est élu pour un an, et que ses membres qui sont toujours représentants à la Commission sont réélus à la session suivante. Il est élu sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre du Bureau est élu en provenance de chacune des régions représentées à la Commission.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposés par la Commission à sa trente-cinquième session (New York, 2-5 mars 2004)<sup>1</sup>. Des modifications y ont été apportées, en consultation avec le Bureau. La Commission est saisie d'un projet d'organisation des travaux. Elle est invitée à adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de la session.

#### **Documentation**

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2005/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2005/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état de la documentation de la session (E/CN.3/2005/CRP.1)

### **3. Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social : méthodes de travail de la Commission de statistique**

La Commission sera saisie d'un rapport de son bureau rendant compte de l'examen des méthodes de travail de la Commission : teneur et structure de l'ordre du jour, gestion du temps imparti, documentation, établissement du rapport de la session, participation à la session, politisation, et relations avec le Conseil économique et social et les autres commissions techniques. Le Bureau y présente les décisions qu'il a prises pour perfectionner les méthodes de travail. La Commission est invitée à formuler ses observations sur ce rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau de la Commission de statistique sur l'examen des méthodes de travail (E/CN.3/2005/2)

### **4. Statistiques économiques**

#### **a) Examen du programme : statistiques de l'énergie**

La Commission de statistique sera saisie du rapport de Statistics Norway, qui fait le point des nouveaux besoins de statistiques de l'énergie et analyse la manière dont ils sont satisfaits par les travaux théoriques et pratiques des organisations internationales, régionales et spécialisées. La Commission est invitée à dire son sentiment sur les constatations, conclusions et recommandations d'activités futures qui y sont formulées.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de Statistics Norway (organisme chargé de l'examen du programme de statistiques de l'énergie) (E/CN.3/2005/3)

#### **b) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui fait notamment le point des activités de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993)<sup>2</sup>. Il rend compte des résultats des réunions du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et d'autres groupes d'experts, récapitule les recommandations visant certains des 44 points choisis pour la mise à jour, renseigne sur le processus de consultations mondiales, le dispositif de pilotage, la situation du financement et d'autres aspects du projet de mise à jour du SCN de 1993, qui doit être achevé en 2008. On y trouve résumées les constatations d'une enquête, réalisée par la Division de statistique de l'ONU à la demande de la Commission de statistique à sa trente-cinquième session, sur les facteurs qui gênent l'utilisation du SCN de 1993 dans les pays en développement. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur l'état d'avancement de la mise à jour, à formuler des observations sur les facteurs qui gênent l'utilisation du SCN de 1993 et à débattre des solutions qui permettraient d'améliorer le niveau, la portée et le rythme de l'application du SCN de 1993 dans les pays en développement.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2005/4)

**c) Statistiques des services**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) présentant des informations sur les travaux internationaux et d'autres faits nouveaux relatifs aux statistiques des services. La Commission est invitée à examiner les progrès, et à formuler des observations sur l'orientation des travaux futurs concernant les statistiques des services.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'OCDE sur les statistiques des services (E/CN.3/2005/5)

**d) Statistiques du commerce international de services**

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services sur ses réunions récentes et son projet de programme de travail. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services (E/CN.3/2005/6)

**e) Programme de comparaison internationale**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par la Banque mondiale sur les faits nouveaux et les progrès de la réalisation du Programme de comparaison internationale à l'échelon mondial. En outre, il y est question des plans pour l'achèvement de la phase en cours et la poursuite des comparaisons mondiales en parités de pouvoir d'achat. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2005/7)

**f) Statistiques des prix**

La Commission examinera les faits nouveaux survenus dans le domaine des statistiques des prix à partir de deux rapports : l'un du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, et l'autre du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Ils sont présentés pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix (E/CN.3/2005/8)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (E/CN.3/2005/9)

**g) Statistiques du secteur informel**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel, faisant le point des dernières réunions, des activités et des produits prévus. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (E/CN.3/2005/10)

**5. Statistiques démographiques et sociales**

**a) Recensements de la population et du logement**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général récapitulant les activités menées à bien suite aux mesures qu'elle avait prises à sa trente-cinquième session, et comportant un projet de résolution où le Secrétaire général serait prié de continuer la mise au point d'un programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010, recommandant aux États Membres de l'ONU d'entreprendre un recensement de la population et du logement dans leur pays au cours de la période 2005-2014, préconisant la constitution d'un groupe international d'experts qui serait chargé d'examiner les questions cruciales de la planification du prochain cycle de recensements de la population et du logement (2005-2014), avec un projet de mandat où serait défini le rôle de ce groupe d'experts, ses méthodes de travail et ses priorités, ainsi que les produits attendus en ce qui concerne le programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010.

Le rapport du Secrétaire général présente en outre les conclusions et les recommandations du Colloque des Nations Unies sur les recensements de la population et du logement (New York, 13 et 14 septembre 2004) et de la réunion du groupe d'experts chargé d'examiner les questions cruciales de la planification de la série de recensements de la population et du logement de 2010 (New York, 15 au 17 septembre 2004). La Commission est invitée à exprimer ses vues sur le projet de résolution et le mandat du groupe d'experts, et à formuler des observations sur l'orientation des travaux futurs de ce groupe d'experts.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les recensements de la population et du logement (E/CN.3/2005/11)

**b) Statistiques de la santé**

La Commission sera saisie d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) répondant aux recommandations qu'elle avait formulées à sa trente-cinquième session, et exposant les progrès obtenus par l'OMS à cet égard, notamment sur la constitution d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé. La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis par l'OMS pour donner effet à ses recommandations.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'OMS sur les statistiques de la santé (E/CN.3/2005/12)

**c) Statistiques de la pauvreté**

La Commission sera saisie d'un rapport actualisé du Secrétaire général sur les progrès réalisés par la Division de statistique de l'ONU dans l'élaboration d'un manuel de la mesure de la pauvreté, où on expose comment les quatre ateliers régionaux organisés en 2004 ont fourni un apport à la rédaction du manuel et en ont précisé le cadre général. Ce rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de la pauvreté (E/CN.3/2005/13)

**d) Statistiques des incapacités**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, récapitulant les travaux réalisés par le Groupe et esquissant ses activités futures. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités (E/CN.3/2005/14)

**6. Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement**

**a) Comptabilité environnementale**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la comptabilité économique et environnementale. Il comporte une proposition de création d'un comité technique des Nations Unies sur la comptabilité environnementale, et en définit les attributions. La Commission est invitée à approuver la constitution de ce comité technique.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la comptabilité économique et environnementale (E/CN.3/2005/15)

**b) Statistiques de l'environnement**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, qui renseigne sur les activités réalisées en 2004 et les plans pour 2005-2006. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2005/16)

## **7. Activités non classées par domaine**

### **a) Renforcement des capacités statistiques**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général exposant brièvement les programmes de coopération technique actuellement menés par la Division de statistique de l'ONU, avec leurs dispositifs de financement, et précisant les nouvelles priorités stratégiques. La Commission est invitée à présenter ses observations sur le programme de coopération technique de la Division.

La Commission sera saisie également d'un rapport du Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21) qui explique comment la Stratégie nationale de développement des statistiques fournit à un pays une stratégie de renforcement de ses capacités statistiques dans l'ensemble de son système statistique. La Stratégie constitue un cadre détaillé et unifié permettant d'évaluer en continu les besoins et les priorités statistiques des utilisateurs, à mesure qu'ils évoluent, et de constituer les capacités nécessaires pour y répondre de manière plus coordonnée, en synergie et dans l'efficacité. La Commission est invitée à formuler ses observations sur cette méthode.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2005/17)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (E/CN.3/2005/18)

### **b) Classifications économiques et sociales internationales**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales, où figurent des renseignements sur les faits récents, notamment l'état de la révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), de la Classification centrale de produits (CPC), de la Classification internationale type pour le commerce international (CITC) et de la Classification internationale type des professions (CITP). Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/2005/19)

### **c) Indicateurs de suivi des conférences des Nations Unies**

Le rapport dont la Commission sera saisie expose les travaux (2004-2005) du groupe d'experts interinstitutions des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les domaines ci-après : compilation et analyse des indicateurs, examen des méthodes utilisées pour les indicateurs convenus, coordination de la collecte de données à l'échelon mondial, et coordination et appui dans les pays qui lancent des programmes pilotés à l'échelon national de collecte de données, d'analyse et de rapports correspondant aux OMD. Il expose également le plan des travaux internationaux sur les indicateurs des OMD pour 2004-2005, les produits prévus eu égard aux manifestations internationales qui doivent avoir lieu en

2005, prélude à la session extraordinaire consécutive au Sommet du Millénaire (septembre 2005), et les corrélations entre travaux internationaux et travaux nationaux sur ces indicateurs. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et sur le suivi des décisions prises lors des grandes conférences des Nations Unies (E/CN.3/2005/20)

**d) Présentation des données et des métadonnées statistiques**

Un schéma de manuel de présentation des données et des métadonnées statistiques ayant été présenté à la Commission en 2004, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a établi un projet de manuel, qui sera communiqué à la Commission pour information. Ce projet tient compte des commentaires et des suggestions reçus d'organisations internationales et de bureaux nationaux, de pays membres de l'OCDE et d'autres, au cours des 12 derniers mois. Il faut souligner que le manuel est conçu de telle manière qu'on pourra notamment y intégrer des points nouveaux concernant la présentation des données à mesure que la nécessité s'en fera sentir. L'OCDE demande aux pays de lui communiquer leurs observations finales. Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'OCDE sur la présentation des données et des métadonnées statistiques (E/CN.3/2005/21).

**e) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées**

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir des normes d'échange de données et de métadonnées, axé cette année sur les faits nouveaux, notamment la sortie en septembre 2004 de la Version 1.0 des normes SDMX (voir, en anglais, <[www.sdmx.org](http://www.sdmx.org)>). Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir des normes d'échange de données et de métadonnées (E/CN.3/2005/22).

**f) Statistiques des technologies de l'information et de la communication**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par les membres du Partenariat pour les statistiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement, qui dresse un tableau du Partenariat et de ses objectifs, ainsi que de ses activités en cours et futures. Il présente les résultats d'un inventaire mondial des activités en cours et futures de collecte de statistiques des TIC à l'échelon national, ainsi que des indicateurs essentiels d'équipement et d'usage concernant les TIC, dont débat actuellement la communauté internationale (infrastructure de base et accès, le secteur des TIC, usage dans les ménages, les



affaires et l'enseignement). Le rapport est présenté pour information, et la Commission est invitée à en prendre note.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat pour les statistiques des technologies de l'information et de la communication au service du développement (E/CN.3/2005/23)

#### **g) Coordination et intégration des programmes statistiques**

Le Comité de coordination des activités statistiques a tenu ses troisième et quatrième sessions à New York, respectivement le 1<sup>er</sup> mars 2004 et du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2004. La Commission sera saisie du rapport du Comité sur les travaux de ces deux sessions. Elle est invitée à tenir compte des vues exprimées par le Comité dans les débats qu'elle tiendra au titre des différents points de l'ordre du jour.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination des activités statistiques sur les travaux de ses troisième et quatrième sessions (E/CN.3/2005/24)

#### **h) Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)**

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les travaux en cours, les plans et les priorités. Elle sera également saisie du projet de programme de travail de la Division de statistique de l'ONU pour l'exercice biennal 2006-2007. La Commission est invitée à approuver les modifications apportées au programme de travail pour 2005 et à formuler ses observations sur le projet de programme de travail pour 2006-2007.

#### **Documentation**

Note du Secrétariat transmettant le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 (E/CN.3/2005/25)

### **8. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-septième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie de l'ordre du jour provisoire de sa trente-septième session, assorti de la liste des documents relatifs à chaque point de l'ordre du jour et des organes délibérants qui les ont demandés. La Commission sera également appelée à se prononcer sur les dates de sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil économique et social (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2005-2008. Elle est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa trente-septième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

**Documentation**

Note du Secrétariat comportant l'ordre du jour provisoire et les dates de la trente-septième session (E/CN.3/2005/L.2)

Note du Secrétaire général contenant le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique (E/CN.3/2005/26)

**9. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-sixième session**

La Commission est invitée à adopter le rapport sur les travaux de sa trente-sixième session, qui sera ensuite soumis au Conseil économique et social.

**Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-sixième session (E/CN.3/2005/L.\_\_)

*Notes*

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4* (E/2004/24), chap. I, sect. A, projet de décision.

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4.